



La Banque du Canada laisse inchangé le taux cible du financement à un jour à 1¾ %

OTTAWA – La Banque du Canada a annoncé aujourd’hui qu’elle maintient le taux cible du financement à un jour à 1¾ %. Le taux officiel d’escompte demeure donc à 2 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 1½ %.

L’expansion économique mondiale continue de se modérer, et on prévoit que la croissance passera de 3,7 % en 2018 à 3,4 % en 2019. En particulier, la croissance aux États-Unis demeure solide, mais devrait ralentir pour s’établir à un rythme plus soutenable au cours de 2019. Il y a toutefois des signes grandissants que le conflit commercial entre les États-Unis et la Chine pèse sur la demande mondiale et les prix des produits de base.

Les prix de référence mondiaux du pétrole ont été environ 25 % plus bas qu’on ne le postulait dans le *Rapport sur la politique monétaire* (RPM) d’octobre. Ces prix plus bas s’expliquent principalement par les hausses soutenues de l’offre de pétrole américain et, plus récemment, par les inquiétudes accrues au sujet de la demande mondiale. Ces inquiétudes parmi les participants aux marchés se sont également reflétées sur les marchés obligataires et les marchés des actions.

La chute des prix mondiaux du pétrole a un effet important sur les perspectives canadiennes, ce qui donne lieu à des termes de l’échange et à un revenu national plus bas. De plus, les contraintes de transport et l’augmentation de la production se sont combinées pour pousser à la hausse les stocks de pétrole dans l’Ouest et exercer encore plus de pressions à la baisse sur les prix de référence canadiens. Bien que les écarts de prix se soient resserrés ces dernières semaines après l’annonce des réductions obligatoires de la production en Alberta, les investissements dans le secteur pétrolier canadien devraient s’affaiblir davantage.

Ces évolutions surviennent dans le contexte d’une économie canadienne qui affiche de bons résultats dans l’ensemble. La croissance s’est située près de son potentiel, la croissance de l’emploi a été forte et le chômage est à son plus bas niveau en 40 ans. En ce qui concerne l’avenir, les exportations et les investissements hors énergie devraient progresser à un rythme solide, soutenus par la demande étrangère, l’Accord Canada–États-Unis–Mexique, le dollar canadien plus bas et les mesures fiscales fédérales visant les investissements.

Parallèlement, les dépenses de consommation et l’investissement dans le logement ont été plus faibles que prévu, les marchés de l’habitation s’ajustant aux mesures municipales et provinciales, aux changements des règles hypothécaires et aux taux d’intérêt plus élevés. Les dépenses des ménages seront freinées davantage par la lenteur de la croissance dans les provinces productrices de pétrole. La Banque continuera de surveiller ces ajustements.

La Banque prévoit une croissance du PIB réel de 1,7 % en 2019, soit 0,4 point de pourcentage de moins que dans ses perspectives d’octobre. Cette révision reflète un ralentissement temporaire au quatrième trimestre de 2018 et au premier trimestre de 2019. Ce ralentissement engendrera une modeste marge de capacités excédentaires, principalement dans les régions productrices de pétrole. Néanmoins, les indicateurs de la demande devraient commencer à afficher une vigueur renouvelée dans les premiers mois de 2019, et la croissance devrait dépasser son potentiel et atteindre 2,1 % en 2020.

Les mesures de l'inflation fondamentale restent concentrées près de 2 %. Comme la Banque s'y attendait, l'inflation mesurée par l'IPC a diminué pour s'établir à 1,7 % en novembre, en raison des prix plus bas de l'essence. L'inflation mesurée par l'IPC devrait descendre encore légèrement et se situer sous les 2 % durant une bonne partie de 2019, du fait surtout des prix plus bas de l'essence. Par contre, le niveau plus bas du dollar canadien exercera des pressions à la hausse sur l'inflation. À mesure que ces effets transitoires se dissiperont et que les capacités excédentaires se résorberont, l'inflation retournera aux alentours de la cible de 2 % à la fin de 2019.

Compte tenu de l'ensemble de ces facteurs, le Conseil de direction estime encore que le taux d'intérêt directeur devra augmenter avec le temps jusqu'à l'intérieur d'une fourchette neutre pour assurer l'atteinte de la cible d'inflation. Le rythme approprié des hausses de taux dépendra de l'évolution des perspectives, et tout particulièrement de celle des marchés pétroliers, du marché canadien du logement et des politiques commerciales mondiales.

Note d'information

La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour est le 6 mars 2019. La nouvelle projection pour l'économie et l'inflation ainsi qu'une analyse des risques connexes seront publiées dans le RPM que la Banque fera paraître le 24 avril 2019.